

Plus de 400 000 habitants supplémentaires en Bretagne d'ici 2040

La croissance de la population bretonne devrait se poursuivre sur la période 2018-2040, mais en ralentissant progressivement. Les populations de seniors augmenteraient sur l'ensemble de la région, avec toutefois des rythmes de croissance très variables entre territoires. La population en âge de travailler augmenterait fortement dans la métropole rennaise et les intercommunalités voisines. Elle augmenterait également dans les zones de Brest, Vannes et Vitré. Dans les autres territoires, la population en âge de travailler décroîtrait systématiquement, ce qui aurait une incidence sur les dynamiques économiques et sur le nombre de jeunes.

Auteurs : Hervé Bovi, Michel Rouxel (Insee)

Depuis le milieu du XX^e siècle, la population bretonne croît. Selon le scénario central des projections de population (*methodologie*), qui prolonge les principales tendances démographiques observées au cours des dernières années, elle augmenterait de plus de 400 000 personnes d'ici 2040. Cela correspondrait à une augmentation de 12 % en 22 ans, sensiblement supérieure à la croissance nationale projetée suivant la même méthode (8 %).

Selon les hypothèses retenues sur la fécondité, l'espérance de vie ou les mobilités résidentielles, la projection obtenue peut différer nettement de cette tendance centrale. Par exemple, sur la base d'une modification de l'évolution des taux de mortalité par âge à la hausse ou à la baisse, la Bretagne pourrait compter en 2040 entre 3 732 000 et 3 855 000 habitants. La croissance de la population entre 2018 et 2040 pourrait ainsi varier de 1 point en dessous à 2 points au-dessus du scénario central.

Quoi qu'il en soit, tous les scénarios étudiés décrivent un net vieillissement démographique. Selon le scénario central, l'âge moyen de la population bretonne passerait de 42 ans et demi en 2018 à 45 ans et demi en 2040. Les seniors, définis ici comme les personnes âgées de 65 ans ou plus, représenteraient

la très grande majorité (89 %) de l'accroissement démographique durant la période. Ils verraient ainsi leur part augmenter de 7 points, passant de 22 % de la population en 2018 à 29 % en 2040. Dans la suite de cette publication, seuls seront analysés les résultats de la projection suivant le scénario central.

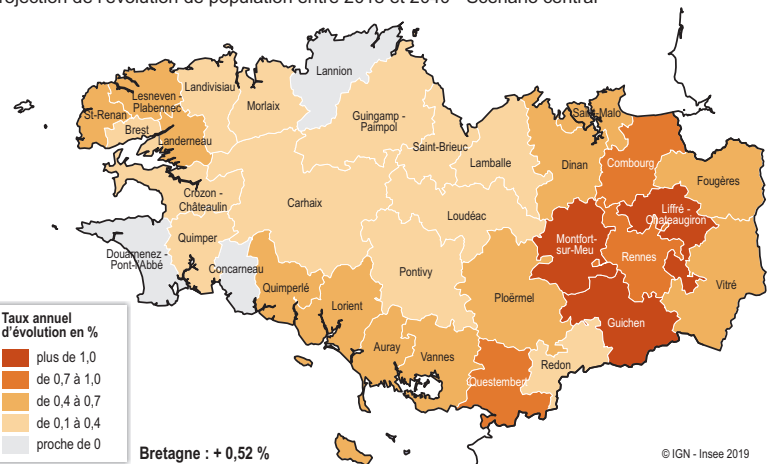
Une croissance de la population plus ou moins forte selon les territoires

À un niveau géographique plus fin, basé

sur un découpage de la région en 33 zones correspondant à des EPCI (*définitions*) ou des regroupements d'EPCI (*methodologie*), les dynamiques démographiques diffèrent selon les territoires. Cependant, sur la période 2018-2040, 32 des 33 zones enregistreraient une hausse de leur population (*figure 1*). Cette croissance globale du nombre d'habitants sur la période varierait fortement, de 1,3 % dans la zone de Lannion à 33,6 % dans la zone de Liffré-Châteaugiron (*figure 2*). Seule la zone de Concarneau verrait son

1 Forte croissance de la population dans l'est de la région

Projection de l'évolution de population entre 2018 et 2040 - Scénario central



© IGN - Insee 2019

Source : Insee, Omphale 2017.

2 Forte croissance de la population dans les territoires périurbains autour de Rennes Métropole

Projection de l'évolution de la population entre 2018 et 2040 par zone - Scénario central

| zone | Intercommunalités composant la zone | Population 2018 | Population 2040 | Évolution 2018-2040 | | |
|-----------------------|--|-----------------|-----------------|---------------------|-------|-------------------|
| | | | | en nombre | en % | en % annuel moyen |
| Liffré-Châteaugiron | Liffré-Cormier, Pays de Châteaugiron, Val d'Ille-Aubigné | 90 560 | 120 866 | 30 306 | 33,47 | 1,32 |
| Montfort-sur-Meu | Montfort, Saint-Méen-Montauban, Brocéliande | 73 341 | 93 570 | 20 229 | 27,58 | 1,11 |
| Guichen | Bretagne-Porte de Loire, Vallons de Haute-Bretagne | 79 218 | 99 746 | 20 528 | 25,91 | 1,05 |
| Combourg | Bretagne Romantique, Pays de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel | 61 135 | 75 827 | 14 692 | 24,03 | 0,98 |
| Questembert | Questembert, Arc Sud Bretagne, Cap Atlantique | 59 513 | 72 064 | 12 551 | 21,09 | 0,87 |
| Rennes | Rennes Métropole | 454 296 | 549 750 | 95 454 | 21,01 | 0,87 |
| Vannes | Golfe du Morbihan-Vannes | 172 487 | 200 484 | 27 997 | 16,23 | 0,69 |
| Vitré | Vitré, Pays de la Roche aux Fées | 108 391 | 125 680 | 17 289 | 15,95 | 0,67 |
| Auray | Auray-Quiberon Terre Atlantique | 93 396 | 105 520 | 12 124 | 12,98 | 0,56 |
| Dinan | Dinan | 98 653 | 110 970 | 12 317 | 12,49 | 0,54 |
| Landerneau | Landerneau-Daoulas | 49 021 | 54 389 | 5 368 | 10,95 | 0,47 |
| Lesneven-Plabennec | Lesneven-Côte des Légendes, Pays des Abers | 69 835 | 77 464 | 7 629 | 10,92 | 0,47 |
| Saint-Malo | Pays de Saint-Malo, Côte d'Émeraude | 112 388 | 124 087 | 11 699 | 10,41 | 0,45 |
| Lorient | Lorient, Blavet-BelleVue-Océan | 225 589 | 248 520 | 22 931 | 10,16 | 0,44 |
| Ploërmel | Ploërmel, De l'Oust à Brocéliande | 83 014 | 91 448 | 8 434 | 10,16 | 0,44 |
| Quimperlé | Pays de Quimperlé | 56 865 | 62 482 | 5 617 | 9,88 | 0,43 |
| Fougères | Fougères, Couesnon-Marches de Bretagne | 78 425 | 85 885 | 7 460 | 9,51 | 0,41 |
| Saint-Renan | Pays d'Iroise, Ouessant | 49 300 | 53 973 | 4 673 | 9,48 | 0,41 |
| Lamballe | Lamballe Terre et Mer | 68 210 | 74 267 | 6 057 | 8,88 | 0,39 |
| Pontivy | Pontivy, Centre Morbihan | 89 721 | 97 568 | 7 847 | 8,75 | 0,38 |
| Crozon-Châteaulin | Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime, Pleyben-Châteaulin-Porzay | 46 678 | 50 201 | 3 523 | 7,55 | 0,33 |
| Quimper | Quimper-Bretagne Occidentale, Pays Fouesnantais | 129 991 | 138 474 | 8 483 | 6,53 | 0,29 |
| Brest | Brest Métropole | 210 072 | 223 699 | 13 627 | 6,49 | 0,29 |
| Saint-Brieuc | Saint-Brieuc Armor | 154 148 | 163 925 | 9 777 | 6,34 | 0,28 |
| Redon | Redon | 44 794 | 47 481 | 2 687 | 6,00 | 0,27 |
| Guingamp-Paimpol | Guingamp-Paimpol, Leff Armor | 106 527 | 111 653 | 5 126 | 4,81 | 0,21 |
| Morlaix | Morlaix | 65 671 | 68 786 | 3 115 | 4,74 | 0,21 |
| Loudéac | Loudéac | 51 951 | 53 867 | 1 916 | 3,69 | 0,16 |
| Carhaix | Kreiz-Breizh, Poher, Haute-Cornouaille, Monts d'Arrée, Roi Morvan | 83 144 | 86 135 | 2 991 | 3,60 | 0,16 |
| Landivisiau | Pays de Landivisiau, Haut-Léon | 64 972 | 66 516 | 1 544 | 2,38 | 0,11 |
| Douarnenez-Pont-Labbé | Douarnenez, Haut-Pays Bigouden, Pays Bigouden Sud, Cap Sizun-Pointe du Raz | 90 281 | 92 233 | 1 952 | 2,16 | 0,10 |
| Lannion | Lannion-Trégor | 100 241 | 101 758 | 1 517 | 1,51 | 0,07 |
| Concarneau | Concarneau Cornouaille | 49 059 | 48 582 | -477 | -0,97 | -0,04 |

Note : les zones sont classées suivant leur pourcentage d'évolution de la population entre 2018 et 2040.

Source : Insee, Omphale 2017.

nombre d'habitants légèrement diminuer (moins de 1 % en 22 ans). Un point commun apparaît toutefois pour la quasi-totalité des territoires : le ralentissement de la croissance au cours des années à venir.

Cela résulte d'une augmentation des décès liée à l'arrivée de la génération issue du baby-boom aux âges de mortalité plus élevée, dans un contexte de baisse de la natalité.

Dynamisme démographique dans l'est de la région

Les territoires situés à proximité de Rennes Métropole sont ceux dans lesquels la population croîtrait le plus entre 2018 et 2040. Il s'agit des zones de Liffré-Châteaugiron, de Montfort-sur-Meu, de Guichen et de Combourg. Les taux de croissance de leur population se situeraient entre 0,97 % et 1,32 % par an, supérieurs à celui de la métropole rennaise (0,87 %). Plus peuplée, Rennes Métropole connaîtrait cependant la plus forte progression de population avec 95 000 habitants supplémentaires en 22 ans. La densité de population y augmenterait, passant de 645 hab/km² en 2018 à 780 hab/km² en 2040. En dehors de ces territoires proches de Rennes, la zone de Questembert, située à proximité de Vannes, Saint-Nazaire et Nantes, ferait également partie des territoires démographiquement dynamiques, avec un taux de croissance de 0,87 % par an.

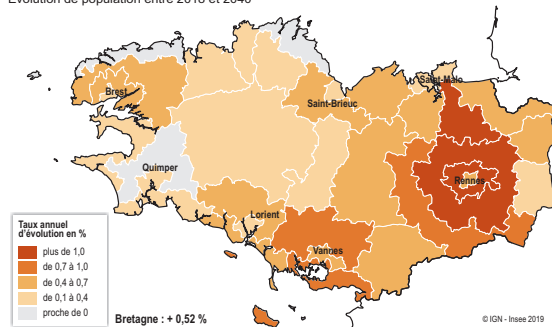
À l'opposé, un vaste territoire couvrant une partie des Côtes-d'Armor et du Finistère présenterait une faible croissance démographique, inférieure à 0,20 % par an. Ce territoire, représentant 31 % de l'espace régional, abrite plus de 18 % des Bretons en

Autre découpage, nouveaux messages

Le mode de découpage du territoire n'est pas neutre. Un découpage en EPCI masque généralement les disparités entre les villes-centres et leurs couronnes. En choisissant un découpage plus fin, les taux d'accroissement apparaîtraient plus élevés dans le périurbain des principaux pôles que dans les pôles eux-mêmes. Les couronnes périurbaines de Rennes et de Vannes seraient les territoires avec la plus forte croissance. *A contrario*, la population du littoral Nord-Ouest diminuerait, tandis que celles du littoral Trégor-Goëlo et de la couronne de Quimper n'augmenteraient que faiblement.

Des territoires périurbains particulièrement attractifs

Évolution de population entre 2018 et 2040



Source : Insee, Omphale 2017.

Méthodologie : pour cette projection, la région a été découpée en zones de plus de 50 000 habitants, composées de plusieurs communes ayant des profils démographiques homogènes (indice de jeunesse, taille des ménages, etc.). Ce découpage isole par exemple les villes-centres de leur(s) couronne(s) ou le littoral des territoires à l'intérieur des terres.

2018. En 2040, cette part serait inférieure à 17 %.

Ailleurs, la croissance annuelle de la population varierait entre 0,20 % et 0,70 %. Les territoires aux progressions les plus marquées se retrouveraient à proximité des zones très dynamiques : en Ille-et-Vilaine, en périphérie de Brest et sur le littoral sud, notamment la partie la plus à l'est. Dans les principales agglomérations, la croissance démographique prendrait des valeurs plus resserrées, entre environ 0,28 % par an à Saint-Brieuc ou Quimper et 0,44 % par an à Lorient ou Saint-Malo.

La population en âge de travailler au cœur des enjeux

La croissance démographique plus élevée dans les zones de Liffré-Châteaugiron, de Montfort-sur-Meu et de Guichen est liée à l'activité économique de la métropole rennaise et à la présence de ses universités. La population d'âge actif (conventionnellement entre 20 et 64 ans) s'accroîtrait en effet fortement dans ces EPCI (plus de 0,40 % par an), tandis qu'elle diminuerait dans les deux tiers du territoire régional (figure 3). Dans les zones de Brest, Vannes-Questembert et Vitré, elle augmenterait également, mais de manière plus limitée (de 0,10 % à 0,40 % par an).

Les problématiques liées à la forte croissance de la population d'âge actif dans les territoires les plus dynamiques porteront notamment sur la création d'emplois, la construction de logements, et l'adaptation de l'offre de mobilité. À l'inverse, la baisse du nombre d'habitants d'âge actif dans la majorité des autres zones pose la question du fonctionnement de ces territoires. Leur capacité à préserver leurs emplois et à financer leurs équipements et infrastructures est ainsi au cœur de leurs enjeux.

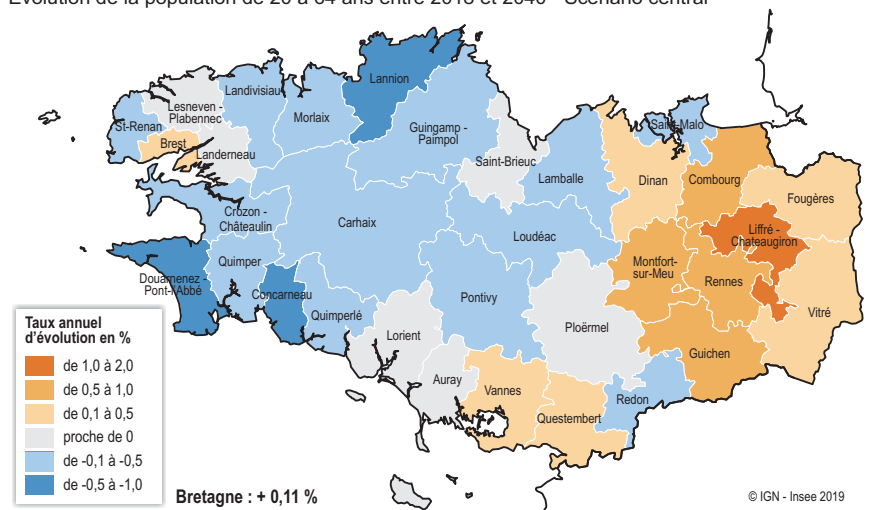
Recul global de la population jeune

L'évolution du nombre d'habitants d'âge actif a des conséquences directes sur celle du nombre d'enfants. Ainsi, sur la période 2018-2040, la population des moins de 20 ans diminuerait dans 24 zones de la région (sur les 33 zones d'étude), en lien avec la baisse du nombre de parents potentiels. Les plus fortes baisses auraient lieu dans les zones de Concarneau, Douarnez-Pont-l'Abbé, Lannion, Redon, Crozon-Châteaulin et Landivisiau. Les territoires enregistrant une croissance de la population des moins de 20 ans se situeraient principalement en Ille-et-Vilaine.

Ces évolutions interrogent sur les adaptations à apporter en termes de structures d'accueil des jeunes. Le nombre d'écoles, de collèges et de lycées sur chaque territoire pourrait être affecté. La construction de nouveaux établissements serait nécessaire

3 Diminution du nombre de personnes en âge de travailler dans la majorité des territoires

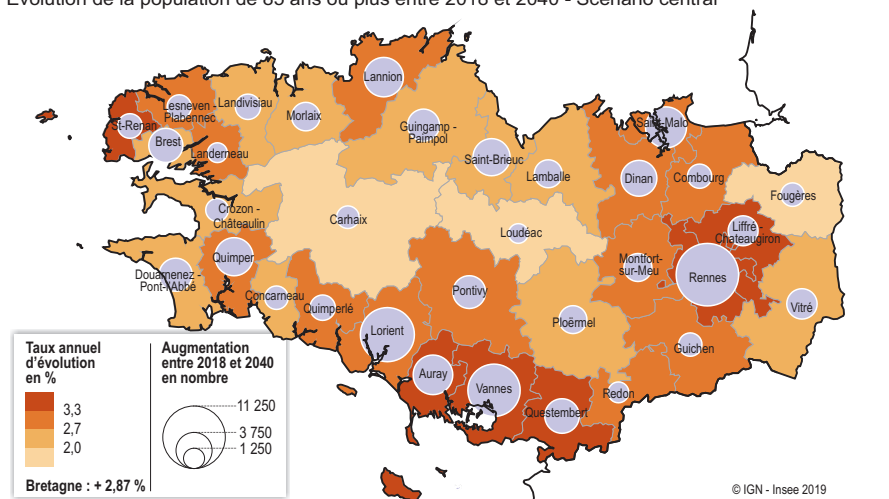
Évolution de la population de 20 à 64 ans entre 2018 et 2040 - Scénario central



Source : Insee, Omphale 2017.

4 Des seniors toujours plus nombreux partout dans la région

Évolution de la population de 85 ans ou plus entre 2018 et 2040 - Scénario central



Source : Insee, Omphale 2017.

sur certaines zones. Inversement, dans d'autres territoires, certaines structures seraient amenées à disparaître faute d'effectifs suffisants, posant la question du devenir des locaux¹.

Le boom des aînés

Selon le scénario central des projections, la Bretagne compterait 224 000 habitants âgés de 85 ans ou plus en 2040, soit plus de 100 000 personnes supplémentaires par rapport à 2018 dans cette classe d'âge. Cette forte hausse résulterait principalement de l'arrivée dans cette tranche d'âge des premières générations de baby-boomers à partir de 2030. Cette augmentation des effectifs toucherait tous les territoires, avec toutefois une grande variabilité due à

l'attractivité de certaines zones, de 35 % dans la zone de Carhaix à 160 % dans celle de Questembert, les plus fortes augmentations en effectifs étant attendues dans la métropole rennaise, la zone de Lorient et la communauté d'agglomération de Vannes (figure 4).

Les enjeux porteraient sur les besoins en forte hausse tant en termes de structures d'accueil que de services à la personne permettant aux seniors qui le peuvent de rester dans leur logement. Les problématiques d'adaptation des logements – notamment dans certains territoires ruraux aux

1- Voir Insee Dossier Bretagne n° 5 (cf. Pour en savoir plus).

habitations très anciennes – ainsi que d’offre de services adaptés à cette catégorie de population se poseraient également, avec encore plus d’acuité.

Le nombre de jeunes retraités en hausse

Entre 2018 et 2040, la population des 65-84 ans augmenterait dans toutes les zones de la région, en lien notamment avec la progression de l’espérance de vie et l’attractivité de la Bretagne pour cette tranche d’âge.

Trois zones de la région seraient particulièrement concernées : l’est (notamment le périurbain autour de Rennes), le périurbain autour de Brest et le littoral sud et ouest. Dans les deux premières zones, cette forte croissance du nombre de 65-84 ans serait en partie la conséquence de l’arrivée à l’âge de la retraite des parents des familles qui se sont installées sur ces territoires lors des premières vagues de périurbanisation. Cette présence croissante de jeunes retraités interroge sur les possibilités de logement pour les nouveaux actifs arrivant sur ces territoires. Elle questionne également sur l’adéquation de logements prévus pour des

familles à des populations de couples sans enfant. Pour ce public de seniors en pleine croissance (+ 259 000 personnes en Bretagne entre 2018 et 2040), les marchés des loisirs et des services pourraient se développer.

La nette augmentation du nombre de 65-84 ans sur le littoral sud et ouest serait, quant à elle, davantage liée à l’attractivité de ces territoires pour les jeunes retraités et les personnes en fin de carrière en prévision d’une retraite future. ■

Des projections au service des territoires

Le réseau des agences d’urbanisme et de développement de Bretagne et l’Insee ont souhaité collaborer afin de disposer d’éléments concernant les évolutions futures de la population des différents territoires bretons, et de les aider ainsi dans leur prise de décisions locales. Cette première publication se base sur le scénario central de l’Insee, dans lequel les tendances observées sur la période récente se poursuivent. Il permet de donner une image de ce que pourrait être la population bretonne en 2040 (structure par âge, répartition géographique) sans modification des comportements migratoires actuels.

La seconde publication (*Insee Analyses Bretagne n° 90*), diffusée simultanément, simule les impacts démographiques de quatre scénarios prospectifs élaborés par les agences d’urbanisme en se basant sur des hypothèses différenciées de rayonnement universitaire, d’évolution du tissu économique ou d’attractivité résidentielle. Les territoires qui s’engagent dans la révision ou l’élaboration de leurs documents de planification (SCoT, PLUi, PLH, etc.) pourront ainsi disposer d’hypothèses d’évolutions démographiques contrastées et choisir en connaissance de cause celles correspondant au mieux à leurs objectifs. Les projections localisées de population permettront également de mieux anticiper les besoins des territoires, tant en termes de logements que d’équipements et de services.

Méthodologie

Le modèle Omphale et les scénarios démographiques

Le modèle « Omphale » (outil méthodologique de projection d’habitants, d’actifs, de logements et d’élèves) permet de réaliser des projections de population infra-nationales en projetant d’année en année, à partir de 2013, les pyramides des âges des différents territoires. L’évolution de la population par sexe et âge repose sur des hypothèses d’évolution de trois composantes : la fécondité, la mortalité et les migrations (flux internes à la France et solde migratoire avec l’étranger). Différents scénarios sont ainsi élaborés selon les hypothèses retenues.

Le scénario central, décrit dans cette publication, reproduit les tendances observées sur un passé récent (début des années 2010) : fécondité stable et évolution de la mortalité parallèle à la tendance nationale, taux de migrations entre territoires stables.

D’autres scénarios se conçoivent comme des modulations appliquées aux dernières tendances observées, en modifiant l’hypothèse d’évolution d’une ou de plusieurs composantes. Il est notamment envisageable d’imaginer que l’augmentation de l’espérance de vie va ralentir ou au contraire encore accélérer d’ici 2040. Il est ainsi possible de faire varier les taux de mortalité pour tenir compte de ces hypothèses.

Les projections ont l’avantage de servir de base à la réflexion, notamment en matière de planification, mais elles ne constituent en aucun cas des prévisions pour l’avenir.

Les zonages de l’étude

Le périmètre des EPCI est pertinent pour l’analyse des projections de population, puisque c’est à cette échelle que se prennent un certain nombre de décisions au niveau local. Néanmoins, pour fournir des résultats fiables, l’outil de réalisation de projections Omphale nécessite de travailler sur des territoires de plus de 50 000 habitants. Par conséquent, certaines intercommunalités ont été regroupées en tenant compte de leurs similitudes avec d’autres EPCI voisins, afin d’obtenir des zones dépassant le seuil des 50 000 habitants.

Définitions

Les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) sont des regroupements de communes ayant pour objet l’élaboration de « projets communs de développement au sein de périmètres de solidarité ». Ils sont soumis à des règles communes, homogènes et comparables à celles des collectivités locales. Les métropoles, communautés d’agglomération et communautés de communes en sont les formes les plus courantes.

Pour en savoir plus

- « En Bretagne, la population augmenterait d’ici 2040 quel que soit le scénario envisagé », Hervé Bovi, Dominique Tacon – Dans : *Insee Analyses Bretagne*, n° 90 (2019, nov.) – 4 p.
- « D’ici 2050, la population augmenterait dans toutes les régions de métropole », David Desrivierre – Dans : *Insee Première*, n° 1 652 (2017, juin) – 4 p.
- « En 2050, près d’un Breton sur trois serait un senior », Fatima Le Strat, Valérie Molina – Dans : *Insee Analyses Bretagne*, n° 58 (2017, juin) – 4 p.
- « Les lycéens en Bretagne » – Dans : *Insee Dossier Bretagne*, n° 5 (2019, oct.) – 32 p.

Insee Bretagne
35, place du Colombier
CS 94439
35044 Rennes Cedex

Directeur de la publication :
Éric Lesage

Rédactrice en chef :
Marion Julien-Levantis

Maquettiste :
Jean-Paul Mer

ISSN 2416-9013
© Insee 2019

